



MAISON DES JEUNES – 11/17 ANS



07210 CHOMERAC

PROJET PEDAGOGIQUE



L'équipe de la Maison Des Jeunes

SOMMAIRE

1. Introduction
2. Description du centre
3. Présentation de l'équipe d'animation
4. Les missions de la Maison Des Jeunes
5. Nos objectifs et nos moyens pour y répondre
6. Evaluation du projet pédagogique
7. Conclusion



1. Introduction

Il est important de rappeler que le Projet Pédagogique des Accueils de Loisirs et Accueil de Jeunes est l'application directe du Projet Educatif mis en place par la Municipalité de Chomérac. Ce projet est élaboré par le directeur en concertation avec l'équipe d'animation.

Il présente l'infrastructure et le fonctionnement, le public accueilli, les horaires, les temps de restauration et de repos, les règles de vie, l'équipe d'animation ainsi que les missions de la structure. Il présente aussi les objectifs pédagogiques et les moyens mis en place par l'équipe en lien avec la politique éducative de la municipalité. Ces objectifs pourront être évalués et mesurés.

Toute l'équipe adhère à ce projet et s'engage à être cohérente par rapport aux objectifs fixés.

2. Description du centre

L'infrastructure : Située à la Vialatte, la Maison Des Jeunes devient une compétence intercommunale (CAPCA), gérée par le CIAS. La commune de Chomérac, continue néanmoins à exercer cette compétence pour le compte de la CAPCA jusqu'au 31 août 2016.

Cet accueil inauguré en été 2011, se déroule dans les anciens locaux du club de foot réaménagés pour l'occasion. Il a été mis en place car aucune structure ne permettait aux jeunes de se rencontrer et se retrouver pour échanger et y faire des activités ou monter des projets.

Ces locaux comprennent :

- une salle d'accueil et d'activité
- une deuxième salle d'activité
- un espace cuisine
- un sanitaire
- un bureau
- un local de rangement
- un espace extérieur

Nous disposons également de plusieurs infrastructures municipales : gymnase, salle des fêtes, stades, parc, bibliothèque, espaces naturels environnants, ...

Le fonctionnement : La Maison des Jeunes de Chomérac est un vrai lieu de vie collective qui permet aux jeunes de ne pas simplement occuper son temps de vacances mais de se construire. Partie intégrante de son éducation, cet accueil lui permettra d'accepter les autres tels qu'ils sont, de trouver sa place au sein d'un groupe, de respecter ses besoins fondamentaux, de devenir un citoyen actif et d'être acteur de ses loisirs.

La Maison des Jeunes est avant tout un espace de loisirs et de découvertes où le jeune pourra s'adonner à des activités, faire des rencontres, ...

Le public : Les jeunes qui fréquentent la Maison Des Jeunes sont originaires de Chomérac et des communes proches tels que : Alissas, Saint-Bauzile, Rochessauve, Saint-Symphorien-Sous-Chomérac, Saint-Vincent-De-Barrès, Saint-Lager-Bressac. Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles domiciliées sur Chomérac. Les jeunes sont âgés de 11 à 17 ans.

Les horaires



Lors des temps d'accueil, l'équipe d'animation se tiendra à disposition des parents pour toutes questions, informations et afin de vous faire un retour sur la journée

Pendant la période scolaire, la MDJ est ouverte tous les mercredis de 14h00 à 18h00

- accueil de loisirs 11-13 ans
- accueil de jeunes 14-17 ans

Pendant les vacances scolaires, ouverture tous les jours de 9h00 à 18h00

- accueil de loisirs 11-17 ans

Les horaires peuvent être modifiés suivant le programme, les sorties ou encore les projets des jeunes sur l'année à venir (veillées, soirée à thèmes, manifestations locales,...)

Plusieurs conditions d'accueil sont possibles :

- le jeune de plus de 14 ans peut venir participer aux activités, s'absenter temporairement puis revenir et ensuite repartir librement tout en remplissant une fiche de présence (heure arrivée / heure départ)
- le jeune de moins de 14 ans arrive à l'heure voulue, profitera des activités, mais ne pourra s'absenter temporairement ni repartir avant la fermeture de la MDJ. Seuls les parents autorisant le jeune à partir seul et/ou avant l'heure prévue devront au préalable fournir une autorisation écrite
- le jeune arrive et part avec ses parents, un responsable légal ou une personne mandatée. Il participera aux activités sans s'absenter puis repartira avec la personne habilitée après que celle-ci ait rempli la fiche de présence.

Les règles de vie : Pour le bon fonctionnement de la Maison Des Jeunes, une charte de bonne conduite est réalisée en concertation avec les jeunes afin de fixer un cadre et des repères. Certaines règles que nous fixons sont non négociables alors que d'autres pourront être ajustées en fonction des besoins de chacun. Les animateurs doivent être garants du respect de ces règles car ils sont un repère pour les jeunes. Les règles de vie sont un point nécessaire faites en complémentarité du règlement intérieur de la structure.

Les activités : Durant toute la vie de la Maison Des Jeunes, que ce soit lors des mercredis ou pendant les vacances scolaires, différentes activités seront proposées afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes. Tels que :

- **activités culturelles, scientifiques, manuelles, sportives ou de loisirs** sous forme d'intervention ou de stages
- **sorties, séjours ou encore soirées à thèmes** pourront se faire à l'initiative des jeunes. Ces projets devront être réfléchis par les jeunes avec l'accompagnement de l'équipe d'animation lors de l'organisation et la mise en place
- **chantiers de jeunes** pourront se faire afin de mettre en place des actions pour financer et concrétiser un projet ou un séjour
- **ateliers d'informations, de prévention ou encore de sensibilisation** avec la rencontre de professionnels
- **inter-centres** où les jeunes du territoire se rencontrent et partagent ensemble
- **foyer des jeunes** où chacun peut se retrouver afin de passer un moment de détente, discuter, réfléchir sur les projets, ...

3. Présentation de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation : Elle est composée d'un directeur BAFD et d'une animatrice BAFA embauchée en emploi avenir au sein de la mairie de Chomérac. Tous travaillent dans les écoles pendant la période scolaire avec la gestion des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et à l'accueil de loisirs et de jeunes organisé sur la Maison Des Jeunes durant les mercredis et les vacances scolaires. Ils ont donc une grande connaissance des publics en maternelle et primaire ainsi que des pré-ados et adolescents. Ils sont un point de repère essentiel pour les jeunes. Le taux légal d'encadrement pour l'accueil de loisirs est d'un animateur pour 12 enfants et pour l'accueil jeunes d'un animateur pour 15 enfants puisqu'une convention a été accordée par Jeunesse et Sport.

L'équipe se compose de:

- 1 directeur B.A.F.D (Florian)
- 1 animatrice B.A.F.A et stagiaire B.A.F.D (Nelly)

Rôle de l'équipe : Le directeur veillera au respect de la législation par les animateurs, fera le lien avec les parents, son équipe, et les jeunes. Il est responsable du bon fonctionnement du centre et garant de la sécurité affective, physique et morale des jeunes et des animateurs. Le directeur est à l'écoute de son équipe, il a un rôle de coordinateur, de formateur, et de gestionnaire. Il conseille, aide, impulse des idées nouvelles et prépare avec son équipe et les jeunes les différents projets. Il doit veiller au suivi des animateurs, il les assiste, les conseille et les accompagne dans leurs démarches. Le directeur est disponible pour son équipe et doit leur accorder des moments informels dans la journée pour faire le point, répondre à leurs interrogations. Il veille au bon déroulement de la MDJ et se réserve le droit de convoquer son équipe pour des réunions de préparation ou de bilan.

L'animateur doit s'adapter aux différents besoins du jeune. Pour cela, il doit avoir un minimum de connaissances sur les pré-ados et adolescents mais aussi et surtout être présent, disponible et à leur écoute. Il doit être prêt à répondre aux sollicitations, à communiquer, se divertir avec ceux qui le désirent. Il doit aider et accompagner les jeunes lors de la mise en place de projets mais sans se substituer au jeune. L'animateur est présent pour animer, il propose plusieurs activités diverses et variées adaptées à la capacité et aux besoins des jeunes. Il s'investit dans ce qu'il propose. Il doit faire preuve d'initiative et contribue à la vie quotidienne du centre. Les activités proposées par l'animateur peuvent être soit préparées à l'avance soit spontanées. Il est aussi garant du respect des rythmes individuels, du bon fonctionnement des espaces et des activités et de la qualité des relations et des règles de vie par les jeunes.

4. Les missions de l'accueil de loisirs et de jeunes

Une mission d'accueil : L'accueil de loisirs et de jeunes consiste à accueillir, orienter, accompagner le jeune dans son développement personnel.

Une mission d'activité et d'épanouissement : Etre un jeune, c'est se divertir, être libre, discuter, retrouver ses camarades, ... et tout cela est capital pour la création de sa personnalité.

Une mission de socialisation, d'autonomie et d'ouverture d'esprit : L'accueil de loisirs et de jeunes est fondé sur l'écoute et le respect des différences.

Une mission d'orientation : Les rythmes individuels, la participation et le choix des activités par les jeunes est respecté au sein du centre.

5. Nos objectifs et nos moyens pour y répondre

Quand on parle d'animation, il nous semble fondamental de remonter aux sources de l'inspiration, aux origines de la passion. Nous faisons de l'animation parce que nous sentons que nous avons notre place et notre rôle à jouer dès que nous sommes en présence des enfants et des jeunes. Nous voulons participer au développement de l'avenir des jeunes dont nous avons la responsabilité sur des bases qui nous semble importantes pour un meilleur épanouissement individuel au sein d'un groupe :

L'épanouissement doit prendre en compte l'**individualité** et la **personnalité** de chacun, tout en favorisant l'intégration dans un projet de **collectivité**. Cela passe avant tout par l'apprentissage d'une valeur fondamentale : le **respect**. Il nous semble également essentiel de favoriser l'**autonomie** de chaque jeune afin de leur donner les atouts nécessaires à leur future vie d'adulte responsable. Cela passe par l'engagement dans des actions durables et la promotion de l'écocitoyenneté qui permet le développement harmonieux d'individus au service de la collectivité. Ce sera l'occasion de leur donner les bases de la **responsabilité** et de la **responsabilisation**, « contraintes » inévitables et incontournables de tout espace de liberté.

Nous favoriserons :

OBJECTIFS	MOYENS
L'ACCUEIL DES JEUNES	
Adapter les locaux pour l'accueil des jeunes	<ul style="list-style-type: none">. aménagement des espaces pour le bien-être des jeunes avec du mobilier adapté. communication d'informations via l'affichage, la presse locale et internet. construction d'activités et dans des lieux communs aux 11-17 ans. proposer l'adhésion passerelle (10 ans). recrutement de professionnels de l'animation avec des connaissances du public
Attirer les jeunes du territoire	
Encourager la mixité et les passerelles entre les tranches d'âges	
Avoir du personnel qualifié pour animer	

LES JEUNES ACTEURS DE LEURS LOISIRS	
Responsabiliser les jeunes dans la gestion du local	<ul style="list-style-type: none"> . instauration d'une charte de bonne conduite avec les jeunes à respecter . les jeunes pourront organiser leurs activités ou projets . mise à disposition de différents outils permettant aux jeunes d'accéder à l'information . possibilité de créer un bureau de jeunes qui sera le référent du groupe
Impliquer les jeunes dans les activités et le montage de projets	
Permettre aux jeunes la réflexion et la prise de décision	
L'IMPLICATION DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE	
Permettre aux jeunes de connaître l'environnement dans lequel il vit	<ul style="list-style-type: none"> . certaines activités pourront être liées à la découverte de la culture locale . faire des projets avec les associations en participant aux manifestations . rencontres avec des agents municipaux et des entreprises locales . implication des jeunes sur des chantiers de rénovation de la ville
Associer les jeunes sur des actions avec les partenaires locaux	
Sensibiliser les jeunes au respect de leur patrimoine	
L'OUVERTURE DES JEUNES SUR LES AUTRES	
Informers les jeunes sur les notions de respect, de tolérance, d'entraide et de partage	<ul style="list-style-type: none"> . actions menées avec et en faveur d'associations humanitaires . activités ou sorties associant les jeunes du territoire et des structures alentours . dynamiser les rencontres avec des structures dont le public est différent en associant tous les âges . faire des échanges sportifs avec des associations Handisports
Découvrir des jeunes d'autres structures	
Créer une approche intergénérationnelle	
Sensibiliser les jeunes au handicap	
L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES	
Aider les jeunes à se construire une identité et à prendre confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> . mettre en lien les jeunes avec des structures spécialisées . instaurer des temps de parole et de débat portant sur la vie quotidienne et l'actualité . actions de prévention avec les conseils des professionnels de la santé, sexualité, implication des parents et des familles dans des actions menées par les jeunes
Guider et prévenir les jeunes des comportements à risques	
Développer de bons rapports entre le jeune, sa famille et l'adulte	

6. Evaluation du projet pédagogique

Ce document constitue une base de travail pour l'équipe. Le projet pédagogique est en constante évolution, il permet de vérifier la qualité du travail effectué, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées afin de pouvoir proposer d'éventuels arrangements liées aux problématiques rencontrées. Pour cela, ce document nécessite un travail de l'équipe d'animation réalisé avant, pendant et après le séjour et devient le fruit de réflexion de chacun. Afin de se concerter, l'équipe à besoin de se réunir régulièrement lors de réunions afin de :

- définir et préparer les activités et les sorties
- réguler l'équipe
- faire le point et le suivi des objectifs
- se répartir les tâches
- discuter de questions diverses

Ce travail nécessite une participation active et constructive lors des réunions afin d'apporter des idées neuves. A savoir, que chacun peut proposer de faire des réunions si le besoin s'en fait sentir.

7. Conclusion

Ce projet est un contrat que l'on passe avec les parents. Toute l'équipe parle d'une même voix et partage les mêmes repères. Il permet à l'équipe d'animation d'avoir des objectifs bien définis. C'est aussi un projet de vie car le jeune s'ouvre sur les autres (jeunes et adultes), sur le monde et se découvre un peu plus chaque jour. Il apprend la vie en collectivité, à respecter les règles de vie, de politesse tout en grandissant vers la phase d'adulte.

L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs et de jeunes a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des jeunes (et aux attentes des familles) pour leur permettre de grandir, de s'épanouir, de s'enrichir par leur expérience à la Maison Des jeunes. L'accueil de loisirs et de jeunes est un lieu de partage, un lieu de vie, un lieu d'écoute mais aussi un lieu d'éducation.

Finalement, le temps passé à la Maison Des Jeunes laisse des souvenirs inoubliables aux jeunes et c'est à nous de faire en sorte qu'ils soient le mieux possible en leur apportant une expérience diversifiée avec des activités qu'ils n'auront pas forcément l'occasion de voir ou faire ailleurs. Nous participons à leur éducation, nous les aidons dans leur projets et nous leur apprenons la vie en collectivité, c'est à dire leur vie de demain dans notre société.